

# Déclaration du Ministre au sujet du rapport annuel 2012 de la Société de gestion des déchets nucléaires

Je suis heureux de recevoir le rapport annuel 2012 de la Société de gestion des déchets nucléaires, intitulé *Apprendre davantage ensemble*. Ce rapport décrit les progrès réalisés par la Société au cours de la dernière année dans la mise en œuvre d'un plan de gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire produits au Canada.

L'embryon de ce plan a vu le jour il y a une décennie, lorsque la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* a été adoptée en 2002 et que les sociétés d'énergie nucléaire du Canada ont créé la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN).

Je me réjouis des résultats du processus de sélection de site obtenus jusqu'à présent. Ce processus a été lancé par la SGDN en 2010. Quelque 21 collectivités canadiennes ont manifesté un intérêt à accueillir une installation nationale de confinement des déchets nucléaires et à en apprendre davantage au sujet du plan.

En 2012, la SGDN a continué de travailler avec ces collectivités dans le cadre du processus visant à trouver éventuellement un emplacement adéquat pour un dépôt souterrain profond afin d'assurer la gestion à long terme sûre et sécuritaire des déchets de combustible nucléaire.

Bien qu'il y ait encore beaucoup de travail préliminaire à faire avec les collectivités intéressées et leurs voisins, j'ai la conviction que la SGDN continuera de travailler en étroite collaboration avec les citoyens, les dirigeants des collectivités et les divers ordres de gouvernement – qui seront tous essentiels au succès de ce projet.

J'appuie l'engagement de la SGDN d'étudier davantage, de définir et d'évaluer les facteurs techniques et sociaux de ce projet en rapport aux collectivités hôtes potentielles et aux collectivités avoisinantes, ainsi que celles situées le long des routes de transport potentielles.

En 2012, la SGDN a été l'hôte de la quatrième Conférence internationale sur le stockage géologique, qui a eu lieu à Toronto, en Ontario, du 30 septembre au 3 octobre. Je félicite la SGDN d'avoir fait de cet événement une grande réussite, qui a permis à des experts canadiens et étrangers de partager de l'information au sujet de leurs expériences de la gestion des déchets nucléaires et aux dirigeants intéressés de collectivités du Canada d'en apprendre davantage au sujet d'initiatives menées dans d'autres pays.

Les propriétaires des déchets de combustible nucléaire du Canada continuent de prendre des mesures pour assurer que des sommes suffisantes soient réservées pour défrayer les coûts de gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire, comme l'exige la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. Depuis 2012, ils ont mis de côté environ 2,8 milliards de dollars en fiducie qui ne peuvent être utilisés que lorsque la Commission canadienne de sûreté nucléaire émettra un permis de construction ou d'exploitation d'un site pour une installation de gestion des déchets.

Au Canada, le secteur de la production d'énergie nucléaire génère des revenus annuels d'environ 5 milliards de dollars et soutient l'emploi direct de 17 000 personnes, alors que l'extraction minière d'uranium génère des exportations se chiffrant à plus de un milliard de dollars par année et soutient l'emploi direct de 5 000 personnes. Le gouvernement du Canada cherche à résoudre activement les enjeux importants pour le secteur nucléaire, notamment l'assurance de la solidité de l'organisme de réglementation, la restructuration d'Énergie atomique du Canada limitée, la facilitation de possibilités commerciales à l'échelle internationale et la gestion responsable des déchets hérités.

Le gouvernement du Canada continue de surveiller les activités de la Société pour assurer qu'elle s'acquitte de ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

Les Canadiens devraient saisir cette occasion de lire le rapport annuel et de consulter le site Web de la SGDN pour en apprendre davantage au sujet du plan de gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire au Canada.

L'honorable Joe Oliver  
Ministre des Ressources naturelles

Le 25 juin 2013